

## *Introduction*

A travers ce rapport d'activité, je vais présenter mon **parcours d'enseignante**, mes questionnements, mes expérimentations face à des élèves chaque année différents. Je vais ensuite proposer comme **expérience significative** dans ma classe de maternelle la mise en place d'un **cahier de progrès associé à un plan de travail**. Je finirai en développant les **compétences réflexives** acquises qui me permettent de me projeter dans la formation et qui m'incitent aujourd'hui à me présenter au certificat d'aptitude aux fonctions de maîtresse-formatrice.

### *1. Parcours d'enseignante*

Ma première affectation m'a plongée dans l'univers des enfants en difficulté (familiale, psychologique, comportementale, d'apprentissage...). Lors de cette année à l'école de l'internat [REDACTED], la difficulté d'enseigner face à autant de souffrances a été amplifiée par un manque d'accompagnement. Nous étions essentiellement des enseignants dont c'était la première année de titularisation et nous n'avions pas le soutien de conseillers pédagogiques puisque cette école n'était pas encore rattachée à la circonscription de [REDACTED]. J'ai donc perçu l'importance d'un **étayage en début de carrière**, tant par l'entourage immédiat de l'école (directeur, autres collègues) que par l'équipe de circonscription.

L'année suivante, j'ai été nommée dans une classe qui était associée à un poste de directeur. Le travail en équipe (enseignants et municipalité), découvert à [REDACTED], m'a donné le goût de poursuivre et de me former à la direction d'une école. Après avoir suivi la formation dispensée par l'IUFM de [REDACTED], j'ai postulé pour le poste de directrice dans l'école de [REDACTED] où j'exerce depuis, en ayant eu la responsabilité de la classe de cycle 3, puis celle de cycle 2 et pour finir celle de cycle 1.

### *2. Présentation d'une expérience professionnelle significative :*

#### *Un cahier de progrès en maternelle associé à un plan de travail*

Dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013, deux axes de travail m'ont questionnée :

- améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ;
- modifier en profondeur l'organisation et le contenu des enseignements et leur évaluation (...) ainsi que les pratiques pédagogiques, dont le rôle est déterminant pour la réussite de tous les élèves.

Dans ma pratique de classe en maternelle, la question de la violence psychologique et physique exercée sur les jeunes enfants par les contraintes d'une vie collective m'est rapidement apparue comme primordiale à résoudre. Comment aider un enfant de 2 ou 3 ans à appréhender en toute sécurité affective et intellectuelle une vie de classe à partager avec 25-30 autres enfants avec pour référent seulement et au mieux 2 adultes ?

Lors de mes premières années d'enseignante en cycle 1, j'ai poursuivi le fonctionnement de classe de ma précédente collègue avec des ateliers tournants sur la semaine à partir d'un thème. Deux ateliers étaient « dirigés » par l'Atsem<sup>1</sup> et par moi-même et 2 ou 3 autres ateliers devaient fonctionner en « autonomie ». Rapidement, je me suis trouvée confrontée à un jonglage perpétuel entre les ateliers autonomes et celui dirigé en raison de la difficulté à trouver de véritables situations d'apprentissage en

---

<sup>1</sup> Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

autonomie avec de jeunes enfants. D'autre part, les groupes d'élèves étaient constitués en fonction de l'âge et non des compétences acquises, ce qui créait une autre difficulté dans la gestion de la classe.

Après de nombreux tâtonnements et essais, j'ai organisé la classe avec des **ateliers individuels de manipulation** rangés par grands domaines d'apprentissage. J'ai conçu un **cahier de progrès** reprenant en photo ces différents ateliers. Les apprentissages sont programmés à l'aide de ce dernier ainsi que d'un **plan de travail individuel**. Cette organisation de la classe, tout en gardant une exigence institutionnelle et un cadre se référant aux nouveaux programmes de l'école maternelle, permet aux enfants de s'intégrer progressivement dans une vie collective tout en leur préservant une liberté individuelle et pour construire leur personnalité. Il me semble alors privilégier un **climat de classe serein** où les enfants sont véritablement **acteurs de leur apprentissage** ; ce qui favorise la réussite de tous sans compétition ni assujettissement. L'évaluation est pensée de façon positive : « Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (...) ou avec celui des autres enfants. Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe. »<sup>2</sup> Ce cahier de progrès a été présenté l'année dernière lors d'une animation pédagogique sur l'évaluation positive. [REDACTED] (Madame l'Inspectrice de la circonscription de [REDACTED]) m'a aussi sollicitée pour présenter cet outil à la fin d'une réunion réunissant tous les enseignants de maternelle autour du thème des nouveaux programmes.

Dans un souci de partage d'expériences et d'une évaluation de mes pratiques, j'ai proposé mon projet de classe au CARDIE<sup>3</sup>. Ainsi, «un cahier de progrès en lien avec des ateliers individuels de manipulation » a été choisi comme projet expérimental suivi par un conseiller en développement depuis septembre 2015.

### *3. Les acquis de l'expérience professionnelle et le développement de compétences réflexives*

#### *3.1. La différenciation pédagogique*

Depuis ma formation initiale, un questionnement sur la gestion de l'**hétérogénéité** et sur la **différenciation pédagogique** m'a conduite à expérimenter des organisations et des outils pédagogiques qui répondent aux besoins spécifiques de chaque élève. Ceci a été renforcé par mon parcours dans des classes multi-âges.

En charge d'une classe de cycle 3, j'ai mis en place une pédagogie inspirée de la PME<sup>4</sup>. Ainsi, avec l'aide d'un plan de travail, chaque élève avance dans son parcours aidé par ses pairs ou par l'enseignant. Des outils ont été construits afin de rendre fluide les apprentissages entre les différentes années du cycle. Une place importante a été réservée à l'erreur et à son traitement par l'élève directement. En parallèle, une vie de classe s'est installée, nourrie par des projets portés par les élèves dont le journal scolaire était le reflet et rythmée par les conseils de classe.

---

<sup>2</sup> Programme d'enseignement de l'école maternelle B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015

<sup>3</sup> Centre Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation

<sup>4</sup> Pédagogie de Maîtrise à Effet Vicariant

Après avoir repris la classe de cycle 2, il a été intéressant de concevoir et de mettre en œuvre la transposition pédagogique pour des élèves plus jeunes. Les plans de travail ont été transformés en gardant à **l'erreur un statut primordial**.

Il m'a fallu plus de temps d'adaptation pour transférer cette pédagogie du cycle 2 au cycle 1. Les habitudes de travail, la pédagogie et le rapport aux enfants sont vraiment très différents et j'ai dû apprendre encore plus à prendre du temps ! La gestion des écarts d'âge d'une classe de cycle 1 est tout à fait différente d'une classe de cycle 3 : le « delta » des fonctions cognitives entre un enfant de 2 ans (TPS) et un enfant de 5 ans (GS) est beaucoup plus grand que celui entre un élève de 8 ans en CE2 et un élève de 10 ans en CM2. Petit à petit, j'ai mis en place une organisation de classe et la préparation d'un environnement très structuré pour offrir aux enfants de maternelle cette liberté d'apprentissage et tenir ce **pari de l'éducabilité** dont parle Philippe Meirieu et qui est stipulé dans l'article L 111.1 du Code de l'éducation «...tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser ».

D'avoir questionné ma pratique pédagogique au regard de toutes les classes de l'école primaire m'a permis d'avoir une vue d'ensemble du cursus d'un élève. Cela m'a conforté aussi dans l'importance primordiale des apprentissages premiers construits pendant les années de maternelle.

### *3.2. Le travail en équipe, le pilotage d'une école*

J'ai découvert, lors de mon premier poste de directrice à [REDACTED] la **dynamique du travail en équipe** que ce soit dans le partenariat avec Madame le Maire et son équipe municipale ou dans celui avec les parents, sans oublier celui essentiel entre collègues.

Dans le cadre du RPI<sup>5</sup> [REDACTED], à sa création en 1989, la répartition des classes avait été déterminée en attribuant la classe de cycle 2 à [REDACTED] et celles de maternelle et de cycle 3 à [REDACTED]. Or à [REDACTED] étaient accueillies les grandes sections de maternelle. Pour une organisation de la scolarité des élèves plus optimale et cohérente, une inversion des 2 classes de cycle 2 et 3 a été proposée. Les échanges, les décloisonnements, le passage de la grande section au Cp s'en sont trouvés facilités. Ce questionnement a permis de **mobiliser toute la sphère autour de l'école** : enseignants, parents, équipes municipale et de circonscription.

Au sein du RPI, nous avons réfléchi à favoriser les **échanges entre les familles et l'école** et à construire un véritable partenariat avec elles :

- Un journal d'école trimestriel paraît depuis plus de 15 ans. Après une parution papier, il est distribué maintenant par l'intermédiaire d'un blog. Ce dernier permet aux parents de poster des commentaires. Il regroupe aussi les informations importantes dans la vie de nos deux écoles.

- Nous avons mis en place, en plus des réunions de rentrée, des rencontres avec les parents autour de thèmes cruciaux tels que « Apprendre, oui mais comment ? » ou « Les enfants et les écrans ». Ces « soirées-débats » ont été construites en collaboration avec d'autres acteurs sociaux comme le centre social [REDACTED] et le service PMI de la [REDACTED].

- Régulièrement, des rencontres « portes-ouvertes » sont organisées pour permettre la valorisation d'un projet et encourager la co-éducation avec les parents. (goûter au jardin, exposition artistique, La grande lessive...)

---

<sup>5</sup> Regroupement Pédagogique Intercommunal

### *3.3. Promouvoir l'école du numérique et rester en veille pédagogique*

Avec le soutien de la mairie de [REDACTED], nous avons continué de lancer notre école rurale dans les sphères du numérique en constituant en 2009 un dossier **Ecole Numérique Rurale** (1 tbi<sup>6</sup> + 9 ordinateurs portables). Cette lutte contre les impacts des **inégalités socio-éducatives liées à la ruralité** sur la réussite scolaire par le biais du numérique est rejointe par d'autres actions telles que l'accueil des 2 ans et l'organisation de sorties éducatives (théâtre, cinéma, opéra, musique, musée...) et de classes transplantées.

Les **plateformes et sites institutionnels** tels Eduscol, M@agistère, Viaéduc, Néopass@action ou Collège de France ont été d'un grand apport dans ma formation personnelle. Ils m'ont permis d'avoir **accès à des ressources** réalisées à partir de travaux de recherche et d'enrichir des **compétences réflexives**.

Les réseaux sociaux et les échanges informels sur le net ont été pour moi d'une grande importance puisque à travers différents groupes et blogs professionnels, j'ai rencontré, discuté, mis en parallèle mon expérience professionnelle avec celle d'autres enseignants. Dans un des groupes axés sur les pratiques de la pédagogie inspirée de Maria Montessori, nous avons même ressenti le besoin de nous rencontrer physiquement. Ce **temps d'échanges et d'analyse de pratiques**, regroupant une vingtaine d'enseignants de diverses régions de France, s'est déroulé dans mon école lors de l'été 2015. J'ai dû **organiser cette formation** tant du point de vue pratique que pédagogique.

### *3.4. Des actions de formation par rapport aux adultes*

Dans le cadre de la direction d'école, du travail d'équipe quotidien et de l'accueil de stagiaires, j'ai développé des compétences d'accompagnement voire de formation de ces personnes. Expliquer ainsi le fonctionnement d'une classe et les enjeux de tel ou tel choix pédagogique m'a beaucoup enrichie.

Une **aide-éducatrice** m'a accompagnée pendant 3 ans, puis elle a été remplacée par une EVS<sup>7</sup>.

Par la suite, l'inclusion d'enfants en situation de handicap m'a conduite à travailler avec des **EVS** et des **AVS**<sup>8</sup> dédiées à l'aide de ces enfants. La situation de contrat précaire a entraîné l'enchaînement de différents contrats et, même si parfois il m'a pesé de recommencer à nouveau cette activité formative, elle s'est avérée toujours différente en fonction des personnes. Actuellement dans l'école, interviennent une EVS pour une aide administrative et un appui éducatif ponctuel ainsi qu'une AVS mutualisée pour la classe de cycle 2.

En parallèle, j'ai été sollicitée de nombreuses fois pour accueillir des **stagiaires** provenant de collèges, de maisons familiales rurales ou de lycées professionnels. Au moins deux fois par an, nous accueillons, l'Atsem et moi, ces adolescentes. Le plus souvent, elles sont fortement intéressées par le métier d'Atsem, et parfois certaines ont des interrogations sur le métier d'enseignante. Pour toutes, j'essaie de décrire mon métier et je m'engage avec elles dans une **démarche de formation** où nous analysons les pratiques pédagogiques.

---

<sup>6</sup> Tableau Blanc Interactif

<sup>7</sup> Emploi Vie Scolaire

<sup>8</sup> Auxiliaire de Vie Scolaire

En 2013, lors de l'entretien d'inspection avec Monsieur [REDACTED] (Inspecteur de la circonscription de [REDACTED]), ce positionnement face à la formation et à l'accompagnement des enseignants débutants avait été évoqué avec la proposition de passer le Cafipemf. J'aurais souhaité pouvoir commencer par être **Maître d'Accueil Temporaire**, mais la distance géographique des centres universitaires a été un obstacle à cette éventualité.

Après avoir souffert de l'isolement géographique dans mon premier poste à [REDACTED], j'ai apprécié les échanges et les rencontres **entre enseignants** du « réseau des écoles du [REDACTED] ». Ce groupe de travail, de partage et d'analyse de la pratique a été impulsé par l'équipe de circonscription de [REDACTED] et fédéré par M. [REDACTED], conseiller pédagogique actuellement à la retraite.

Pendant plusieurs années, la classe de cycle 2 étant associée au poste de directeur, elle n'a pas été pourvue au premier mouvement, ce qui a entraîné une succession de **professeurs des écoles** la plupart **en début de carrière**. J'ai essayé de les accompagner au mieux, même s'il était parfois difficile de donner des pistes sans paraître donner de leçons... Le statut de PEMF légitimise en partie l'aide formative que l'on peut apporter.

### *Conclusion*

Au sein de mon école et de notre réseau d'écoles rurales, nous nous impliquons dans la mise en place de projets en lien avec le projet d'école. Nous impulsions une école dynamique, ouverte sur le monde, coopérative avec les familles et soucieuse du bien-être et des progrès de chaque élève que nous accueillons.

Depuis le début de ma carrière, j'ai pu enseigner dans tous les niveaux de l'école primaire et appréhender ainsi les difficultés et les richesses de chacune de ces classes. Ces dernières années en maternelle m'ont permis de mieux connaître la didactique et la pédagogie d'une classe de cycle 1. Ce qui m'a conduit à postuler pour l'option maternelle du CAFIPEMF.

Je suis consciente de l'éloignement géographique de mon école et de mon domicile des centres de formation [REDACTED]. Cependant, je suis persuadée que ma connaissance du milieu rural et des classes multi-niveaux peut permettre d'offrir aux PES<sup>9</sup> un complément de formation à celui dispensé dans les écoles d'application.

J'aime envisager ce métier de professeur des écoles comme un métier de chercheur. Il me semble important de puiser dans les ressources scientifiques, didactiques et pédagogiques afin d'offrir aux élèves un enseignement le mieux adapté possible. C'est cet engouement et ce désir d'expérimentations afin de trouver les réponses les mieux adaptées pour « assurer la réussite des élèves » qui m'entraînent aussi dans cette évolution de fonction et dans la perspective d'être formatrice. J'aimerais poursuivre cette attitude réflexive au service de la formation des enseignants de demain en les aidant « à se construire professionnellement en développant [leur] réflexion et [leur] liberté d'initiative ».

---

<sup>9</sup> Professeur des Ecoles Stagiaire